

**Série évaluation de projet**

# **Évaluation Finale du «Projet d'Urgence en Réponse à la Crise Alimentaire et de l'Élevage au Profit des Réfugiés/Retournés et Populations Hôtes des Zones Touchées par la Crise Centrafricaine (PURCAE)»**

**Symbole du projet: Phases 1  
(UTF/CHD/042/CHD) et 2  
(UTF/CHD/045/CHD)**

**Réponse de la Direction**

Réponse de la Direction à UTF/CHD/042/CHD et UTF/CHD/045/CHD					03/2021
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p><b>Recommandation 1.</b></p> <p><b>Poursuivre la finalisation des activités essentielles du PURCAE dont la mise en œuvre n'a pas connu un achèvement. Pour ce faire, les actions suivantes sont nécessaires et devraient se poursuivre, à savoir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Transmettre les documents des tricycles et moulins aux groupements bénéficiaires afin qu'ils procèdent à leur immatriculation.</li> <li>ii. Finaliser les travaux restant sur les forages et accélérer la formation/information des bénéficiaires sur l'utilisation des forages et motopompes en impliquant l'ANADER.</li> <li>iii. Relancer les procédures de négociation foncière afin que les groupements disposent d'engagement signés des propriétaires pour les sites de production maraichère où le projet a fait des investissements.</li> <li>iv. Mettre en place des comités de gestion et de sages fonctionnels au niveau de la totalité des infrastructures mises en place.</li> <li>v. Accélérer l'achèvement de la mise en place des champs fourragers et distribuer des compléments alimentaires aux ayant-droits.</li> <li>vi. Faciliter la mise en place d'un réseau opérationnel d'agents communautaires de santé animale bien formés et équipés.</li> <li>vii. Sensibiliser les groupements maraichers et semenciers pour la mise en place de dispositifs d'exploitations individuelles qui profitent économiquement aux membres individuels.</li> </ul>	<p><b>Partiellement acceptée</b></p> <p>De nombreuses activités préconisées sont en réalité du ressort désormais du Ministère en charge de l'Agriculture (à travers les bureaux provinciaux de l'ANADER) ou du Ministère de l'Elevage. Le Bureau de la FAO au Tchad continu cependant de travailler avec ces entités malgré le fait que ce projet d'urgence est clos désormais. Nous pourrions saisir toute nouvelle opportunité financière éligible pour les soutenir.</p>	<p>Les documents d'immatriculation temporaire des tricycles ont été envoyés aux groupements bénéficiaires pour leur permettre de procéder à leurs immatriculations définitives.</p> <p>Pour les sites maraîchers, les négociations sont en cours.</p> <p>Les groupements maraîchers sont un ensemble d'exploitations individuelles pour la plupart des cas.</p> <p>Les compléments alimentaires ont été distribués. Les groupements bénéficiaires des champs fourragers s'occuperont de la distribution ou de la vente partielle des fourrages.</p>	Programme Résilience	Voir commentaire	Oui

Réponse de la Direction à UTF/CHD/042/CHD et UTF/CHD/045/CHD					03/2021
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction <b>Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée</b> et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<b>Recommandation 2.</b> <b>Introduire les CEP comme approche de renforcement des capacités qui pourrait être utilisé pour accompagner les producteurs dans les différentes activités (production pluviale, maraichère ou élevage) à travers l'approche Caisse de résilience qui complète les CEP avec le volet financier et social.</b>	<b>Acceptée</b>	Introduire ces concepts dans tous les nouveaux projets.	Programme résilience	Dès l'ouverture d'un nouveau projet avec une dimension résilience.	Non
<b>Recommandation 3.</b> <b>Identifier des ONG crédibles pour l'activité de prévention des conflits en synergie avec les autres acteurs (État, partenaires, société civile, éleveurs, et producteurs). Il s'avèrera nécessaire d'établir des programmes plus ambitieux en partenariat avec d'autres organisations pour adresser convenablement les conflits toujours en augmentation. La FAO pourrait aussi renforcer les ministères et mettre ensemble les partenaires pour un processus d'harmonisation des outils de prévention et de médiation des conflits.</b>	<b>Acceptée</b>	Faire un recensement précis des ONG disposant d'une expertise avérée dans le domaine de la prévention des conflits.	Programme résilience	Dès l'ouverture d'un nouveau projet portant sur la résolution de conflits et la consolidation de la paix.	Oui
<b>Recommandation 4.</b> <b>Valoriser les leçons apprises dans les pratiques de ciblage, de programmation, et de suivi dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des projets futurs de la FAO. Pour ce faire, les actions suivantes sont nécessaires, à savoir:</b>  i. Améliorer la pratique du ciblage, en planifiant le temps nécessaire pour la formation des acteurs, en définissant un processus et des critères de	<b>Acceptée</b>	La grande majorité de ces recommandations est déjà prise en compte dans le cycle de formulation et mise en œuvre de nos projets. Certaines recommandations sont nouvelles et nous les appliquerons, c'est le cas par exemple de la disposition d'un catalogue des spécifications techniques validées au préalable, qui sera utilisé sur plusieurs périodes afin d'accélérer le processus de la commande.	Programme résilience	Dès l'ouverture d'un nouveau projet.	Oui

Réponse de la Direction à UTF/CHD/042/CHD et UTF/CHD/045/CHD					03/2021
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>ciblage clairs, et en prévoyant le temps nécessaire pour la formation des acteurs.</p> <p>ii. Élaborer les cadres logiques des projets selon les standards, comprenant des indicateurs de résultats et d'effet, et privilégier le processus de collecte des données par tablette.</p> <p>iii. Mettre en place un système de suivi-accompagnement rigoureux et rapproché des bénéficiaires.</p> <p>iv. Mettre en place un dispositif de suivi évaluation et utiliser les données collectées pour influencer la prise de décisions dans le cadre d'une gestion adaptative.</p> <p>v. Disposer d'un catalogue des spécifications techniques validées au préalable, qui sera utilisé sur plusieurs périodes afin d'accélérer le processus de la commande.</p> <p>vi. Élaborer une stratégie post-projet orientée vers l'autonomisation des populations.</p> <p>vii. Recruter des ONG avec des compétences en nutrition pour conduire les formations dans ce domaine ou travailler avec les ministères quand cela est possible.</p> <p>viii. Organiser des foires aux semences et aux animaux quand c'est possible comme mode de distribution aux bénéficiaires.</p> <p>ix. Renforcer la collaboration/proximité entre l'équipe projet FAO et le service des achats FAO afin d'opérationnaliser efficacement les processus et éviter les retards dans l'acquisition et la distribution des semences.</p> <p>x. Renforcer le suivi des groupements producteurs semenciers pour assurer la production de semences de qualité dans le futur ; et travailler à</p>					

Réponse de la Direction à UTF/CHD/042/CHD et UTF/CHD/045/CHD					03/2021
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
leur mise en réseau afin de faciliter l'écoulement des semences.					
<b>Recommandation 5.</b> <b>Renforcer les synergies avec les autres agences des NU en termes de planification et de mise en œuvre de projets conjoints futurs.</b>	Acceptée	Nous avons déjà eu des projets conjoints dans un passé récent. Nous exploiterons toutes les opportunités de renforcer la collaboration avec d'autres agences du SNU travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment.	Programme Résilience	Dès que possible.	Oui
<b>Recommandation 6.</b> <b>Contribuer davantage aux objectifs de la politique nationale genre et de la politique de la FAO sur l'égalité des sexes. Pour ce faire la FAO devrait:</b>  Au moment de la conception de projets futurs, conduire des analyses genre pour identifier les meilleures approches et stratégies à utiliser dans l'intervention pour une pleine participation de différents groupes dans les activités ; intégrer des objectifs d'égalité hommes-femmes dans les projets, inclure des indicateurs désagrégés par sexe et des indicateurs genre dans le cadre logique des projets.  Renforcer les capacités du personnel de la FAO surtout des points focaux et des partenaires stratégiques et opérationnels afin qu'ils aient une maîtrise du concept genre, des outils d'analyse et de l'intégration du genre dans les programmes et projets.  Ouvrir un dialogue-action entre les femmes et les hommes des communautés sur les problématiques qui les intéressent par le biais d'approches	Acceptée	L'implication du Genre dans les projets de la FAO Tchad est un préalable avant la validation interne de nos projets formulés. Nous allons renforcer nos actions dans ce domaine en tenant compte des recommandations reçues.	Programme Résilience	Dès la prochaine formulation et mise en œuvre d'un nouveau projet de la FAO Tchad	Non

Réponse de la Direction à UTF/CHD/042/CHD et UTF/CHD/045/CHD					03/2021
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou le rejet	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p>d'autonomisation des communautés telles que les Clubs Dimitra. L'autonomisation par l'action collective, la mobilisation communautaire, la participation des femmes et des jeunes à la vie de la communauté, le leadership féminin sont autant d'éléments indispensables pour que les communautés elles-mêmes prennent en charge leurs problèmes communs, et trouvent des solutions aux habitudes et normes sociales discriminatoires à l'égard des femmes, comme la charge de travail, l'éducation des filles, l'accès à la prise de décision, etc.</p> <p>Accompagner les organisations féminines et mixtes des zones d'intervention pour permettre aux femmes productrices de jouer pleinement leur rôle dans la gestion des groupements dont elles font partie. Établir des programmes d'alphabétisation fonctionnels pour les femmes des groupements.</p> <p>Créer les conditions favorables à l'implication et la participation des femmes dans les activités de prévention et de gestion des conflits.</p>					